



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Lozère

Division des Ressources Humaines et des  
Emplois du 1<sup>er</sup> degré

Cheffe de division :  
Claudie David

Affaire suivie par :  
Séverine Richard  
Adjointe cheffe de division - Gestion collective

Tél : 04 66 49 51 13  
Mél : [severine.richard@ac-montpellier.fr](mailto:severine.richard@ac-montpellier.fr)

3 rue Chanteronne CS 80022  
48009 Mende cedex

Mende, le 22 mars 2021

Le directeur académique des services de l'Éducation  
nationale de la Lozère

à  
Mesdames les inspectrices d'académie,  
Directrices académiques des services de l'Éducation  
nationale

Messieurs les inspecteurs d'académie,  
Directeurs académiques des services de l'Éducation  
nationale

**Objet : Mouvement complémentaire par INEAT et EXEAT directs - rentrée 2021**

Réf : - note de service du 13/11/2020 parue au B.O.E.N. n°10 du 16/11/2020

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demande d'intégration dans le département de la Lozère (INEAT) au titre de la rentrée 2021.

**Date limite de réception des demandes à la DSDEN de la Lozère**  
**(par la voie hiérarchique) :**  
**Mercredi 19 mai 2021**

Les dossiers de demande d'INEAT devront comporter les pièces suivantes :

- un courrier manuscrit et motivé de l'intéressé adressé à Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Lozère,
- la fiche de renseignements en annexe dûment complétée,
- une promesse d'exéat,
- une fiche de synthèse informatisée qu'il appartient à l'intéressé de fournir.

Des pièces complémentaires, énumérées ci-dessous, devront être fournies.

**Demande au titre du rapprochement de conjoint :**

*Concernant la situation familiale ou civile :*

- Agent marié avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :
  - copie du livret de famille.
- Agent pacsé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :
  - copie de l'engagement dans les liens de PACS (moins de 3 mois),
  - extrait d'acte de naissance récent où est indiquée la mention du PACS.
- Agent ni marié, ni pacsé ayant un enfant en commun :
  - copie du livret de famille.
- Agent ni marié, ni pacsé allant avoir un enfant en commun :
  - attestation de reconnaissance anticipée établie avant le 01/05/2021 et/ou certificat de grossesse.
- Agent ayant un ou plusieurs enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021 :
  - copie du livret de famille.



- Agent allant avoir un enfant :
  - certificat de grossesse et/ou attestation de reconnaissance anticipée établie avant le 01/05/2021.

*Concernant la situation professionnelle du conjoint :*

- Pour les conjoint(e)s employé(e)s dans le secteur privé :
  - attestation de l'employeur datant de moins d'un mois précisant la date d'embauche, le lieu d'exercice et l'activité professionnelle du/de la conjoint(e) ou la copie du contrat de travail,
  - copie des deux derniers bulletins de salaire.
- Pour les personnels de l'éducation nationale :
  - attestation d'exercice (procès-verbal d'installation, arrêté d'affectation),
  - copie des deux derniers bulletins de salaire.
- Pour les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, auto-entrepreneurs :
  - attestation d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,
  - pièces attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif.
- Pour les professions libérales :
  - attestation d'inscription à l'URSSAF,
  - justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.
- Pour les conjoints en formation professionnelle :
  - copie du contrat d'engagement précisant la date de début de formation et la durée,
  - copie des bulletins de salaire correspondants.
- Pour les conjoint(e)s muté(e)s ou débutant l'activité au plus tard le 1er septembre 2021 :
  - attestation de mutation mentionnant la date et le lieu de la future résidence professionnelle.

**Demande au titre de l'autorité parentale conjointe :**

- Agent ayant un ou plusieurs enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021 ou un/des enfant(s) à naître avant le 01/09/2021 :
  - photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
  - déclaration de grossesse.
- Agent exerçant l'autorité parentale dans le cadre d'une garde partagée, alternée ou droits de visite :
  - décision de justice concernant la résidence de l'enfant,
  - décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement,
  - pièce justificative concernant le poste sollicité (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre parent ou certificat de scolarité de l'enfant).

**Demande au titre de la situation de parent isolé :**

- photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou toutes pièces officielles attestant de l'autorité parentale unique,
- toutes pièces attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature...).

**Demande au titre du handicap :**

- attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé en cours de validité de l'agent, de son conjoint ou d'un enfant reconnu handicapé ou malade,
- justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée (sous pli confidentiel).

**Demande au titre d'une situation médicale et/ou sociale difficile :**

L'enseignant transmettra les justificatifs nécessaires à l'établissement d'un bilan social et/ou médical sous pli confidentiel adressé au docteur Augé, médecin de prévention ou à Madame Tamagna, assistante sociale, selon la situation.



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Lozère

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces renseignements à la connaissance des personnels relevant de votre autorité désirant intégrer le département de la Lozère et me transmettre les demandes au fur et à mesure de leur arrivée, y compris celles pour lesquelles l'accord d'exéat resterait en instance de décision.

Alexandre Falco

Fiche de renseignements à compléter et à retourner à la DSDEN de la Lozère accompagnée des pièces justificatives précisées dans la circulaire départementale pour le mercredi 19 mai 2021, délai de rigueur

## Demande d'intégration en Lozère (INEAT)

NOM D'USAGE (en majuscules) : .....

NOM DE FAMILLE (en majuscules) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Numéro NUMEN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Département d'exercice : .....

Situation de famille :

Célibataire                       Veuf(ve)                       Divorcé(e)

Marié(e)                       Pacsé(e)                       Vie maritale

Adresse actuelle ..... N° de téléphone .....

.....

Adresse en Lozère ..... N° de téléphone .....

.....

Éléments d'appréciation	Colonne à compléter par l'intéressé(e)	Réservé DSDEN 48
<b>Situation professionnelle</b>	Grade : ..... Echelon : ..... Date d'entrée dans le département ou date de titularisation : .....	
<b>Demande au titre du rapprochement de conjoints</b> (joindre les pièces justificatives précisées dans la circulaire)	Nom et prénom du conjoint : ..... Profession : ..... Date de séparation (date de début de l'activité professionnelle du conjoint) : ..... ..... enfants de moins de 18 ans au 1er septembre 2021 ou enfants à naître	
<b>Demande au titre de l'autorité parentale conjointe</b>	<input type="checkbox"/> oui (joindre les pièces justificatives précisées dans la circulaire)	
<b>Demande au titre de la situation de parent isolé</b>	<input type="checkbox"/> oui (joindre les pièces justificatives précisées dans la circulaire)	
<b>Demande au titre du handicap</b>	<input type="checkbox"/> oui (se reporter à la circulaire)	
<b>Demande au titre d'une situation médicale et/ou sociale difficile</b>	<input type="checkbox"/> oui (se reporter à la circulaire)	

## Situation administrative

**GRADE :**                    INSTITUTEUR                     PROFESSEUR DES ECOLES

**FONCTION :**              Adjoint                     Directeur   
                          Enseignant spécialisé (à préciser)  .....Autre (à préciser)  .....

**POSITION :**              Activité               Disponibilité               Détachement   
                          Congé parental ou congé de présence parentale               Depuis le

**SPECIALISATION :**

CAPASH	option .....	Date d'obtention .....
CAEI	option .....	Date d'obtention .....
CAPSAIS	option .....	Date d'obtention .....
CAFIPEMF	option .....	Date d'obtention .....
CAEAA	.....	Date d'obtention .....
Diplôme de Psychologue scolaire .....		Date d'obtention .....

**DIRECTION D'ECOLE DEUX CLASSES ET PLUS**

Inscription sur la liste d'aptitude de directeur 2 classes et plus en cours de validité (fournir les justificatifs)

Directeur d'école de deux classes et plus en fonction ou ayant été antérieurement nommé dans l'emploi de directeur d'école

Dates .....

(fournir les justificatifs, les années de faisant fonction ne sont pas prises en compte)

**Demande de travail à temps partiel pour l'année scolaire 2021/2022 :**                    oui                     non

**Quotité demandée :**

**Participation aux permutations informatisées :**                    oui                     non

En cas de renouvellement du même 1<sup>er</sup> vœu, date de la première demande : .....

Je soussigné(e) sollicite l'intégration dans le département de la Lozère au(x) motif(s) ci-dessus énoncé(s).

A ....., le .....

Signature :

**Avis de M. l'inspecteur d'académie – DASEN Lozère**

Favorable                     Défavorable

Commentaires .....

.....

.....

.....